

**Annexe 3 – Photographies datées de la zone d’implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l’une devant permettre de situer le projet dans l’environnement proche et l’autre de le situer dans le paysage lointain**



**Situation du projet dans son environnement lointain :**



**Photographie 1 du projet dans son environnement lointain**

*(Source : SEGED, 07/07/2022)*

**NB : La localisation et l'orientation de la prise de vue photographique sont précisées sur la cartographie « Localisation cartographique des prises de vue » en page 6 du présent document.**

**Situation du projet dans son environnement proche :**



**Photographie 2 du projet dans son environnement proche**

*(Source : SEGED, 07/07/2022)*

***NB : La localisation et l'orientation de la prise de vue photographique sont précisées sur la cartographie « Localisation cartographique des prises de vue » en page 6 du présent document.***

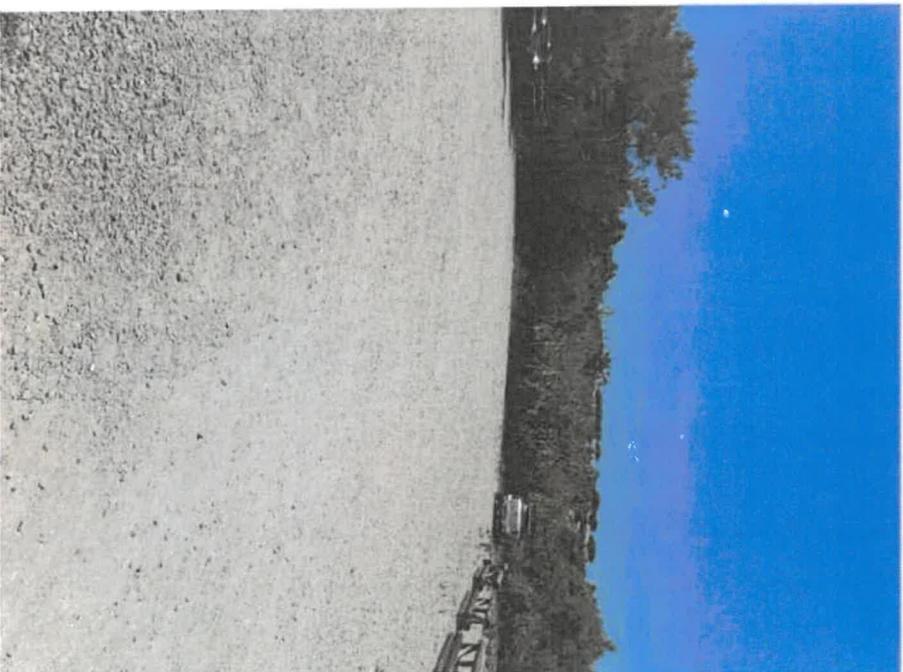


**Photographie 3 du projet dans son environnement proche**

*(Source : SEGED, 07/07/2022)*

**NB : La localisation et l'orientation de la prise de vue photographique sont précisées sur la cartographie « Localisation cartographique des prises de vue » en page 6 du présent document.**

**Commune de Ramatuelle / Examen au cas par cas / Création d'une zone de stationnement sur le secteur de Patch SEGED ,**



**Photographie 4 du projet dans son environnement proche**  
(Source : SEGED, 07/07/2022)

***NB : La localisation et l'orientation de la prise de vue photographique sont précisées sur la cartographie « Localisation cartographique des prises de vue » en page 6 du présent document.***